

Le Plan de prévention et le protocole transport

Option A : Secteur privé

Option B : Fonction Publique Territoriale

Durée : 1 jour (7 heures)

Public visé : Managers, responsables d'équipes, ressources humaines, responsables sécurité, membres du CSE, tout salarié impliqué dans la prévention des risques professionnels.

Prérequis : Aucun, formation accessible à tout public.

Objectifs : Être capable d'organiser une inspection commune préalable, de maîtriser les risques liés à la co-activité et de rédiger un plan de prévention ou protocole transport

Programme :

- 1. La prévention :**
 - Le contexte réglementaire
 - Définitions
 - Les enjeux de la prévention des risques
- 2. Les acteurs internes et externes**
- 3. Le plan de prévention**
 - Les interventions d'entreprise extérieure
 - Coordonnations des travaux
 - L'inspection commune
 - Les travaux dangereux
- 4. Le protocole transport (opération de chargement et déchargement)**
- 5. Les chantiers clos**
 - La réglementation
- 6. Les risques particuliers**
 - Les chutes, la manutention manuelle, les produits chimiques, l'électricité...
- 7. Cas pratiques**
- 8. Conclusion de la formation**

OPTION :

Un accompagnement en entreprise peut être mis en place, sur demande, afin de lever les freins éventuels.

Méthodes pédagogiques : Présentations interactives avec support visuel.

Méthodes participatives : Discussions, brainstorming, études de cas réelles.

Ateliers pratiques : Mises en situation, exercices en groupe.

Évaluation des acquis : Quiz et discussions tout au long de la formation.

Exercice final : Présentation d'un plan de prévention comme validation des acquis.

Attestation de formation : Remise d'une attestation à la fin de la journée.

Ce déroulé pédagogique permet une formation complète et progressive sur les fondamentaux en santé et sécurité au travail, en alliant théorie et pratique pour favoriser l'appropriation des connaissances et des compétences.